



Le Vénérable Père François Gaschon

BULLETIN D'ADHÉSION & DE DON LES AMIS DU PÈRE GASCHON

Nom :

Prénom(s) :

Rue ou lieudit :

Code postal : Commune :

Adresse internet :

❖ **Souhaite adhérer ou renouveler mon adhésion à l'association pour l'année**
à titre de :

- Membre adhérent individuel : cotisation minimum 20 € ou plus €
- Adhésion couple : cotisation minimum 30 € ou plus €
- Souhaite recevoir un reçu fiscal pour cette cotisation.

❖ **Souhaite faire un don à l'association de :€**
Don destiné à soutenir les activités prévues par les Statuts, notamment travaux et maintenance de la Chapelle, conférences, expositions, publication d'ouvrages ...

- Souhaite recevoir un reçu fiscal pour ce don.

❖ **Souhaite faire un don pour contribuer à la Béatification du P. Gaschon de€**

Ce don est géré distinctement car il est reversé à l'évêché pour couvrir les frais d'instruction de la Cause.

Ce don n'est pas déductible des impôts.

Nous vous remercions de faire un chèque à l'ordre de « Les Amis du Père Gaschon » par nature de paiement c'est-à-dire : chèque d'adhésion, chèque de don en spécifiant bien si le don est à affecter à l'association ou à la Béatification.

Votre courrier est à déposer ou envoyer à : **Les Amis du Père Gaschon, 9, Place du Pontel, 63600 Ambert**

Comme prévu par la Loi, vos données personnelles restent confidentielles et ne peuvent être utilisées à des fins commerciales. Les comptes de l'association sont présentés à chaque Assemblée Générale qui vote le montant de l'adhésion. Le montant de cette cotisation ne doit pas être un frein à l'adhésion à l'Association.

Les Amis du Père Gaschon

Site internet : <https://pere-francois-gaschon.org> - Adresse mel : les.amis.du.pere.gaschon@gmail.com